****

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE**

**SEANCE PLENIERE DU 5 AVRIL 2018**

MOTION PRESENTEE PAR LE GROUPE SOCIALISTE

**MOTION DE SOUTIEN A LA POLITIQUE EUROPEENNE DE COHESION**

**ET DE VIGILANCE QUANT AUX ACCORDS DE LIBRE ECHANGE**

Les élus de la majorité départementale veulent apporter leur soutien à l’Alliance pour la Cohésion afin de défendre la politique de cohésion et les fonds européens en France et en Gironde.

Les réflexions s’intensifient à Bruxelles autour de l’avenir de la politique de cohésion après 2020. Celle-ci, dotée pour la période 2014-2020 d’un montant total de plus de 350 milliards €, soit un tiers du budget actuel de l’Union Européenne (UE) apparaît fragilisée, en raison notamment des tensions qui vont s’accroître sur le budget de l’UE après 2020 avec le départ du Royaume-Uni.

La délégation girondine aux Open Days, du 9 au 12 octobre dernier, a rencontré différentes institutions (Commission Européenne, Parlementaires européens français, Représentation Permanente de la France, AFCCRE, etc.) qui ont tous tenu le même discours : le Brexit coûtera à l’UE 10 milliards d’euros par an. Il leur a été expliqué que parallèlement, de nouvelles priorités européennes voient le jour, notamment en matière de sécurité (migrants, terrorisme) et d’environnement (COP21) pour un coût identique. Le budget de l’UE n’étant pas extensible, celle-ci devra diminuer ses dépenses d’autant. La politique de cohésion et la PAC sont dans le viseur. Les Régions les plus favorisées (parmi lesquelles la Nouvelle Aquitaine) pourraient voir leurs fonds diminuer drastiquement si ce n’est disparaitre.

La politique de cohésion est la principale politique d’investissement de l’UE. Elle cible toutes les villes et régions de l’Union européenne dans le but de soutenir la création d’emploi, la compétitivité des entreprises, la croissance économique, le développement durable et d’améliorer la qualité de vie des citoyens. Elle est la principale politique redistributive qui met en œuvre le principe de solidarité.

Elle est surtout le « visage de l’Europe sur nos territoires », la plus visible et la plus proche des citoyens européens.

En France, elle est mise en œuvre par le biais de deux fonds principaux : le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** et le **Fond social européen (FSE).**

Pour la France, ce sont près de 28 milliards d'euros pour la période 2014-2020. En ex-Aquitaine, la Commission Européenne a alloué, pour cette période, **plus de 560 millions d’euros** et au total **1,2 milliards d'euros** si l’on compte les **autres fonds européens** (**FEADER,** le fonds agricole pour le développement rural, et **FEAMP** pour les affaires maritimes et la pêche).

En Gironde, elle permet, par exemple :

* via la subvention globale du FSE gérée par le Département (11M€ de FSE gérés par le Département entre 2014 et 2020): de financer de nombreuses opérations en faveur des publics les plus fragiles : accompagnement des publics BRSA vers l’emploi, plateformes de mobilité sur les territoires ruraux, actions d’accompagnement renforcé envers les publics handicapés, l’accompagnement renforcé et l’inclusion active des jeunes hébergés en foyeurs jeunes travailleurs ;
* via le FSE géré par l’Etat, de financer le plan d’actions de la charte pour l’égalité femmes- hommes,
* via l’Initiative pour l’Emploi des Jeunes (taux de financement à 92%): financement des services civiques et des plateformes de repérages des NEET,
* via le FEDER la réhabilitation du domaine de Certes et Graveyron (700k€ de fonds européens) mais également 20 M€ pour le projet Haut Débit et Gironde Haut Méga (développement du très haut débit) ;
* via le programme Erasmus + : les mobilités des élèves de SEGPA dans des collèges de pays européens.

Ce ne sont que quelques exemples parmi de très nombreux autres.

La diminution, voire la suppression de la politique de cohésion en France, comme cela est évoqué actuellement à Bruxelles, entrainerait de facto la fin de ces dispositifs et serait donc dramatique à l’échelle de notre Département.

En parallèle au soutien à la politique de cohésion européenne, le Conseil départemental a interpellé l’Etat, sur les risques que faisait porter à notre modèle de société, les accords de libre-échange négociés entre l’Europe et des pays ou autres marchés intégrés (TAFTA, CETA, Mercosur…).

Le Conseil départemental a demandé au gouvernement de s’opposer à tout accord qui remettrait en cause le cadre réglementaire en matière de normes sociales, d’environnement, de santé et de protection des citoyens.

Le Conseil départemental propose d’adopter :

* Le texte de l’Alliance pour la cohésion, en vue de plaider en faveur d’un renforcement de la politique de cohésion après 2020 (tous les échelons de collectivités mobilisés ensemble pour défendre leur rôle au niveau européen : les Départements aux côtés des régions, métropoles, villes, etc.)
* Le texte de l’ADF auquel le service Europe et International a contribué (pour défendre l’échelon départemental)

Le Conseil départemental réaffirme son attachement à des échanges équilibrés respectueux de notre modèle de solidarité et d’éthique.